

des justes proportions que tout édifice doit avoir avec ses fondemens. Depuis Grégoire VII, tous les Papes qui avoient eu du talent pour les affaires, des vues ambitieuses, des projets étendus, & ce fut le plus grand nombre, travaillèrent avec une constance & une suite de vues, qu'on ne peut trop admirer en politique, à mettre sous leur dépendance tous les Etats chrétiens, en se rendant Juges de tous les droits & de tous les différends. Le serment qui intervenoit dans la plupart des conventions, de même que les injustices & les torts dont les entreprises ordinaires des Grands & du peuple étoient accompagnées d'une part ou d'une autre, servoient de prétexte à la Puissance spirituelle, pour s'attribuer la connoissance & la décision des moindres affaires, comme des plus importantes. Ainsi les intérêts des Chefs, des particuliers, & de la société toute entière, étoient discutés à Rome devant les Pontifes, ou devant les Commissaires qu'ils nommoient pour en connoître. Les Prélats, les Seigneurs, les Barons & les plus grands Princes étoient sans cesse appelés à ce Tribunal, non-seulement par leurs parties, mais par le Pape lui-